

## Besoin de vos conseils pour entamer une L1

Par **Fleur du mal**, le **29/05/2017** à **22:32**

Bonjour à tous,

Je me présente et j'en profite en même temps pour solliciter votre aide. [smile9]

J'ai bientôt 23 ans et pour des raisons que j'aurai le plus grand mal à expliquer, j'ai dû passer par deux cursus scientifiques. Autant dire que j'en ai morflé. Donc maintenant, j'ai l'intention d'entamer un cursus en droit. Mon projet initial était de m'inscrire à l'université de Rennes dès septembre prochain. Mais (La vie serait belle s'il n'y avait pas de 'mais'), étant actuellement en L3 de biologie et ayant un peu raté mes examens, il y a des chances que je me retape quelques modules de L3, l'année prochaine. J'ai donc tout fait pour avoir la démarche qui me permette de suivre un double cursus si j'ai le malheur de redoubler (L1 de droit et ma L3 de bio). Sauf que j'ai l'impression que l'université de Rennes 1 fait tout pour me mettre des bâtons dans les roues entre les "C'est compliqué", "C'est pas possible", "Il y aura les examens en même temps", et j'en passe et des meilleures. Comme ils ont réussi à me décourager, j'envisage d'opter pour une formation à distance (ou par correspondance). Je n'ai jamais vraiment réussi à voir les différences.

J'ai donc commencé à chercher côté CNED. Ils conseillent de s'inscrire, au préalable, au CAVEJ . Après un tour sur le site, il me semble que le CAVEJ offre toutes les ressources. Dès lors, la question de ce que le CNED peut apporter se pose. Si vous connaissez d'autres organismes, pourriez-vous m'en faire part ? Et si vous êtes passés par là , que vous avez une idée sur l'accompagnement ou que vous pouvez n'importe quel détail de votre expérience que vous jugez pertinent etc, cela me sera d'une précieuse aide, en ce moment de doute et d'attente. Il me semble que l'université Paris I organise des conférences optionnels certains samedi. Auriez vous une idée sur la fréquence de ces conférence ? (J'ai besoin de tenir compte du facteur de déplacement puisque j'habite à Rennes.)

Merci !

Par **LouisDD**, le **29/05/2017** à **23:06**

Salut !

Bienvenue parmi nous !

Je vous préviens juste que j'ai supprimé le message qui s'était posté en double !

Pour ma part je me demande pourquoi continuer votre licence actuelle si c'est pour faire du droit ? Comme il est précisé dans d'autres sujets (double licence droit+sciences), ca sert très peu en débouché puisqu'il n'y a pas beaucoup de place dans ces métiers et peu nombreux... Donc difficile d'allier les deux...

Avez vous un projet professionnel nécessitant une formation en droit ?

En espérant que vous trouviez réponse à vos questions !

Bye

Par **Fleur du mal**, le **30/05/2017** à **00:40**

Je ne compte pas forcément allier les deux cursus. J'aimerais, toutefois, valider ma licence. Je suis arrivée à la fin de la L3 et j'ai validé la plupart des matières, donc tant qu'à faire.. Je n'ai pas vraiment de projet précis. J'ai pensé à postuler pour un master de droit de la santé, accessible pour les licences scientifiques (d'où l'intérêt d'avoir une licence). Mais je voudrais quand même faire la L1. Apprendre les bases et la méthodologie c'est fondamental. Je préfère y passer du temps à me trouver paumée en master. Autrement, je ne suis pas contre l'idée de tout refaire, si j'arrive à avoir un projet précis au cours de la L1.

Par **LouisDD**, le **30/05/2017** à **09:17**

Salut !

Alors oui ce n'est pas illogique de continuer la L3 de science surtout si vous avez validé une bonne partie des matières vous pourrez vous concentrer sur le droit. C'est quand même bien de faire une L1 de droit, c'est là où la méthodologie et de rares bases sont apprises, méthodologie trééés importante, 1 après les cours de L1 sont essentiellement des introductions aux cours des années qui suivent.

N'hésitez pas à poser d'autres questions !

À plus

Par **Fleur du mal**, le **30/05/2017** à **09:46**

Merci de votre réponse, LouisDD.  
Et à de prochaines discussions !  
=)

Par **LouisDD**, le **30/05/2017** à **11:18**

Re

En espérant que d'autres personnes verront le sujets et répondront aux questions de la

licence à distance et/ou des conférences dont vous parliez.

À plus

Par **Fleur du mal**, le **13/06/2017** à **21:38**

Je reviens sur ce poste pour dire que j'ai eu ma licence scientifique à la première session et que je m'inscris donc en présentiel à l'université de Rennes. Tout conseil pour une préparation préalable ou pour bien commencer l'année est le bienvenu :)

Par **Cobaye01**, le **14/06/2017** à **02:49**

Bien le bonsoir,

je vais entrer en licence de droit en ligne à ASSAS l'année prochaine, et en attendant je lis <http://www.cours-univ.fr/cours/licence/droit/licence-droit.html>

ces cours de droit. Ils ne sont pas tous complets, mais ils permettent d'avoir une bonne idée de ce à quoi s'attendre, et a fortiori de pouvoir retenir plus vite les cours lorsque ton prof les dira (car tu auras une sensation de déjà vu).

Je te conseille de lire la liste des cours que tu auras cette année, et de lire des cours dessus en ligne. La lassitude n'est pas un risque, de toute manière dans ce genre de filière on est obligé de lire le cours encore et encore pour le retenir...

Par **LouisDD**, le **14/06/2017** à **10:13**

Salut !

En présentiel à Rennes en droit puisque vous avez validé votre Licence scientifique ? (c'est bien ça hein ?)

Personnellement je ne prépare pas les années à l'avance, ce n'est pas forcément utile dans le sens où la L1 c'est beaucoup sur la méthodologie... Donc vous pouvez regarder des commentaires d'arrêts sur le forum, essayer d'en lire quelques uns...

Pour ce qui est du droit constitutionnel une matière fondamentale pendant les deux semestres (en tout cas dans la maquette de ma fac), le blog de ma prof contient tous les cours et encore plus :

<http://droitconstitutionnel2.fr>

Pour les autres matières vous pouvez en effet aller sur un site

<https://cours.unjf.fr/>

A condition que votre université y soit abonnée...

(le site fourni n'est pas référencé dans cette page <http://www.juristudiant.com/forum/sites-utiles-pour-vos-etudes-t27902.html> à prendre avec des pincettes...) (et n'hésitez pas à fouiner

sur les sites fournis dans le lien juste avant)

Dernière source de préparation, Juristudiant, où toutes vos questions sur les matières, sur la méthode de travail, sur la méthodologie trouveront (normalement) réponse !

A plus

**Par Isidore Beautrelet, le 14/06/2017 à 10:40**

Bonjour

Apparemment le site cité par Cobaye01 est un site de partage de notes d'étudiant(es). Comme le dit Louis c'est à prendre avec des pincettes. D'autant plus qu'on peut lire sur leur page d'accueil [citation] Même s'il s'agit de cours incomplets, ou de mauvaise qualité, l'important c'est le partage ![/citation]

Vous comprenez pourquoi je ne l'ai pas référencé sur le sujet "Sites utiles"

[citation] Dernière source de préparation, Juristudiant [/citation]

C'est bien d'avoir gardé le meilleur pour la fin [smile3]

**Par Fleur du mal, le 14/06/2017 à 12:48**

Oui, LouisDD c'est bien ça.

Merci à tous pour vos réponses. Je ferai un peu le tour des sites fournis. =)

Et à bientôt !